



Règlement de La FARFELUE à Marmande le Samedi 01 septembre 2018

Présentation

Tout participant prenant part à **La Farfelue** est censé en connaître le présent règlement. Il s'engage à respecter sans réserve toutes ses dispositions.

La Farfelue, organisée par l'association La Farfelue, est une épreuve pédestre comportant des obstacles naturels et artificiels à franchir.

Trois parcours sont proposés :

- **La Farfelue Kids** : 1Km/10 obstacles pour les enfants de 7 à 12 ans (Réservé aux personnes nées entre le 2 septembre 2005 et le 01 septembre 2011)
- **La Farfelue Ados** : 4Km/20 obstacles pour les enfants de 13 à 15 ans (Réservé aux personnes nées entre le 02 septembre 2002 et le 01 septembre 2005)
- **La Farfelue** : 10km/35 obstacles (16 ans minimum | Réservé aux personnes nées avant le 01 septembre 2002)

Ces 3 parcours comporteront des obstacles naturels ou artificiels qui ne nécessitent pas d'équipements de protection individuelle spécifiques.

La Farfelue du 01 Septembre 2018 n'est pas une course ou compétition chronométrée et ne fera l'objet d'aucun classement ni remise de prix. Un lot sera tout de même remis à chaque participant. Un repas est compris pour chaque inscription.

Chaque inscrit est un concurrent et admet que la participation à cette épreuve comporte certaines contraintes et qu'il ne doit pas s'inscrire s'il n'est pas correctement entraîné et apte médicalement.

Pour 2018, les inscriptions sont limitées à 500 participants pour **La Farfelue Kids**, 500 participants pour **La Farfelue Ados** et 2500 participants pour **La Farfelue**.

La date limite d'inscription pour l'ensemble des courses est fixée au 30 août 2018 à 23h59 sur www.lafarfelue.fr. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date. Les inscriptions ne peuvent être effectuées que par le site internet dédié. Aucune inscription ne sera prise sur place.

Le ravitaillement liquide et solide est autorisé sur le parcours, en plus des stands de ravitaillement officiels mis en place par l'organisation. Les ravitaillements sont prévus uniquement pour les concurrents faisant la course du jour.



Engagement de chaque concurrent

En acceptant ces conditions d'inscription, j'assume l'entière et complète responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant les trajets d'aller ou de retour de l'épreuve ou durant cette même épreuve.

J'assume également les risques inhérents à la participation à une telle épreuve tels que : les accidents seuls ou avec les autres participants, les intempéries météorologiques, les conditions de circulation routière. (Liste non-exhaustive)

Je, en mon nom et en celui de mes héritiers et exécutants, reconnais par le présent acte décharger les sponsors et organisateurs de l'épreuve, **La Farfelue** (et ses représentants) ainsi que toute autre personne associée à l'événement de toutes responsabilités, dommages et intérêts que je pourrais avoir à l'encontre de ces derniers, eu égard à ma participation à cette épreuve.

Je reconnais que cette décharge concerne tous les faits, dommages et actes, même causés par négligence, entre le participant et les parties sus nommées.

Je reconnais que la charge d'inscription n'est ni remboursable, ni réutilisable, sauf conditions listées dans le présent règlement (paragraphes : Inscription/annulation – Modification/transfert d'inscription).

Je m'engage à joindre lors de mon inscription un certificat médical avant le départ de la course identique à celui disponible sur www.lafarfelue.fr et datant de moins de 1 an avant la date de l'événement **La Farfelue** du 01 septembre 2018. Si le certificat médical n'est pas envoyé dans les temps, le participant ne pourra pas prendre le départ et ne pourra pas être remboursé.

Droit à l'image

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation le droit d'utiliser toute vidéo, images Internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve. Le concurrent est informé que les prises de vue vidéo et photo pourront-être effectuées à partir d'un drone.

Chaque participant autorise expressément l'organisateur (ou ses ayant-droits) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'Epreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, y compris à titre commercial ou publicitaire et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.



CNIL

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous l'indiquant.

Sanction

Tout concurrent surpris lors de l'épreuve à jeter des papiers ou autre détritux, faisant preuve d'anti-sportivité ou manquant de respect aux bénévoles sera disqualifié (aucune réclamation ne sera possible).

La disqualification et l'exclusion d'un concurrent est possible dans le cas où celui-ci aurait un comportement dangereux ou anti-sportif. Aucun remboursement ne pourra être demandé en cas de disqualification et exclusion.

Assurance et responsabilité

Conformément à la législation en vigueur, les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables : en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante, en cas de vol, bris ou perte de biens personnels pendant la manifestation.

Assistance médicale

Des secouristes se trouveront le long du parcours et pourront porter assistance à toute personne qui aurait un problème. Le service médical se réserve le droit d'obliger un concurrent à abandonner s'il présentait des signes de fatigue ou des blessures.

Tout concurrent se doit de signaler un autre concurrent qui serait en difficulté au signaleur le plus proche.

Aucun remboursement de l'inscription ne pourra être demandé en cas de blessure.



Inscription / Annulation

Etant donné que le nombre de places est limité, l'organisation se réserve le droit de fermer les inscriptions avant la date limite si la limite du nombre d'inscrits est atteinte.

En cas de mauvais temps ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, reporter l'horaire ou la date de l'évènement, l'arrêter ou l'annuler sans remboursement de tout ou partie des frais d'inscriptions. Il en serait de même pour les décisions prises par l'administration préfectorale.

Dans le cas où vous avez souscrit à l'assurance annulation payante Circles Group lors de votre inscription, merci de vous référer aux conditions générales de remboursement et de contacter directement Circles Group pour annuler votre inscription.

Dans le cas où vous n'avez pas souscrit à l'assurance annulation Circles Group, l'annulation de votre participation est possible jusqu'au 30 août 2018 à 23h59 uniquement pour raisons médicales dûment justifiées. Les organisateurs doivent être informés par e-mail au plus tard le 31 août 2018 à 23h59 à l'adresse lafarfeluemarmande@gmail.com, le remboursement des frais d'inscription sera alors de 80 % des frais individuels versés (hors frais de paiement en ligne).

Compétition	Prix de l'engagement	Montant remboursé
La Farfelue (individuel et en équipe)	40€	32€
La Farfelue Ados	6€	5€
La Farfelue Kids	4€	3€

L'annulation d'une inscription effectuée par un participant depuis son espace personnel sur le site d'inscription en ligne NJUKO ne donne droit à aucun remboursement.

Modification / Transfert d'inscription

Tous les participants se verront remettre un bracelet permettant de les identifier sur le parcours. Tout participant dépourvu de ce dossard ou bracelet pendant la course sera mis hors course par l'organisateur.

Le transfert d'une inscription d'un concurrent à un autre concurrent est impossible depuis l'espace personnel sur le site d'inscription en ligne NJUKO car cette dernière est nominative et donc personnelle. La demande devra être effectuée par e-mail à l'adresse lafarfeluemarmande@gmail.com au plus tard le 31 août 2018 à 23h59.



Si un participant souhaite apporter une modification à son inscription, il devra se rendre sur son espace personnel sur le site d'inscription en ligne NJUKO. Le lien vers cet espace se trouve dans le mail de confirmation d'inscription.

Si la modification concerne un élément non modifiable directement depuis l'espace personnel sur le site d'inscription en ligne NJUKO, merci d'en faire la demande par e-mail à l'adresse **lafarfeluemarmande@gmail.com** en précisant la modification à effectuer.